



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

---

*Document de séance*

---

13.3.2015

B8-0286/2015

# PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement

sur les déséquilibres macroéconomiques excessifs dans la zone euro

**Matteo Salvini, Mara Bizzotto, Mario Borghezio, Gianluca Buonanno,  
Lorenzo Fontana**

RE\1054186FR.doc

PE552.265v01-00

**FR**

*Unie dans la diversité*

**FR**

**Proposition de résolution du Parlement européen sur les déséquilibres macroéconomiques excessifs dans la zone euro**

*Le Parlement européen,*

- vu le rapport 2015 sur le mécanisme d'alerte présenté par la Commission<sup>1</sup>,
- vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que l'on assiste, à cause des déséquilibres intraeuropéens, à une explosion de l'excédent courant de la balance des paiements allemande, qui prend des dimensions anormales suite au durcissement de la structure des taux de change (SME hier, euro aujourd'hui);
- B. considérant que l'Allemagne n'envisage pas d'agir afin de ramener cet excédent en dessous du plafond pourtant très généreux de 6 % du PIB établi par les normes européennes en vigueur depuis 2011;
- C. considérant que l'action de la Commission et du Conseil s'est concentrée sur le déficit et la dette excessifs en négligeant l'excédent excessif;
  1. estime que la politique mercantiliste allemande n'est viable ni à l'échelle européenne ni à l'échelle mondiale, surtout si elle est appliquée à l'ensemble de la zone euro;
  2. estime qu'aucune solution efficace ne pourra être trouvée à un déséquilibre macroéconomique aussi grave tant qu'une structure de taux de change fixes sera maintenue;
  3. invite entretemps la Commission à recommander sans délai au Conseil l'application des sanctions prévues par le règlement (UE) n° 1174/2011 pour les États membres qui violent de manière constante le plafond de 6 %.

---

<sup>1</sup> COM(2014)0904.